

Lettre d'information sur le projet de parc éolien de La commune d'Escource (40)

VALOREM Valorisons ensemble les ressources de vos territoires

n°2
Sept. 2015

Comme vous le savez, la société VALOREM étudie, en relation avec vos élus et dans le cadre de la démarche TEPOS, la possibilité d'implanter un parc éolien sur la commune d'Escource.

Cette nouvelle lettre d'information vous présente l'avancement de ce projet et notamment l'implantation retenue pour les éoliennes.

VALOREM organise une **permanence à la mairie d'Escource le mercredi 23 septembre 2015 de 14h à 19h** afin de présenter le projet en détail. N'hésitez pas à venir nous rencontrer !

Lettre d'information n°2, Septembre 2015
Commune d'Escource (40)

Directeur de la publication :
VALOREM

Impression :
VALOREM

contact@valorem-energie.com

VALOREM, un pionnier de l'éolien en France



Votre contact VALOREM

Manon DUPRAT, Chargée de projets
213 cours Victor Hugo
33323 BEGLES CEDEX
Tél. : 05 57 12 43 94
manon.duprat@valorem-energie.com
www.valorem-energie.com

Depuis plus de 20 ans, le groupe aquitain VALOREM accompagne les territoires dans la valorisation de leurs ressources énergétiques. Nous intervenons du développement des projets à l'exploitation des parcs d'énergies renouvelables, en passant par la construction et la maintenance.

Depuis l'agence de Bègles, un chargé de projet est dédié au développement du projet éolien sur votre commune. Il s'appuie sur les expertises internes à VALOREM ainsi que sur des bureaux d'études extérieurs pour mener à bien les études techniques et environnementales nécessaires à la définition du projet.

En lien étroit avec les services de l'Etat, il suit ensuite l'instruction des autorisations administratives requises pour construire le parc.

La SEML de la Haute Lande

Créée en mars 2015, la Société d'Economie Mixte Locale de la Haute Lande est l'outil de la collectivité destiné à mettre en place un investissement participatif dans les projets d'énergies renouvelables du territoire (éolien, photovoltaïque, méthanisation, réseau de chaleur, etc.). Une coopérative citoyenne sera également créée prochainement afin d'ouvrir le financement de ces projets à la population locale.

En étant actionnaires de la SEML, la collectivité et les habitants deviendront acteurs de leur transition énergétique tout en bénéficiant directement des retombées économiques. Le projet éolien d'Escource est porté par la SEML Tepos de la Haute Lande.

Positionner les éoliennes dans le respect du site

A partir des études naturalistes et techniques réalisées par des spécialistes, nous avons identifié les atouts et contraintes du site :

- un potentiel de vent satisfaisant,
- des possibilités de raccordement du parc éolien au réseau électrique,
- des espèces naturelles prises en compte dans la définition de l'implantation afin de minimiser les impacts sur leurs habitats,
- l'absence de contraintes réglementaires rédhibitoires (mise à part la contrainte du Ministère de la Défense sur laquelle nous travaillons afin de trouver une issue positive),
- une zone distante des habitations, sur des parcelles communales.

Lettre d'information sur le projet de parc éolien de La commune d'Escource (40)

Ceci nous a permis de déterminer les caractéristiques du parc (nombre d'éoliennes, localisation, dimensions) tout en veillant à leur adéquation à votre territoire. En concertation avec les bureaux d'études et les services de l'Etat, nous avons comparé plusieurs variantes puis choisi l'implantation la plus adaptée au regard de l'environnement, la réglementation, le paysage...

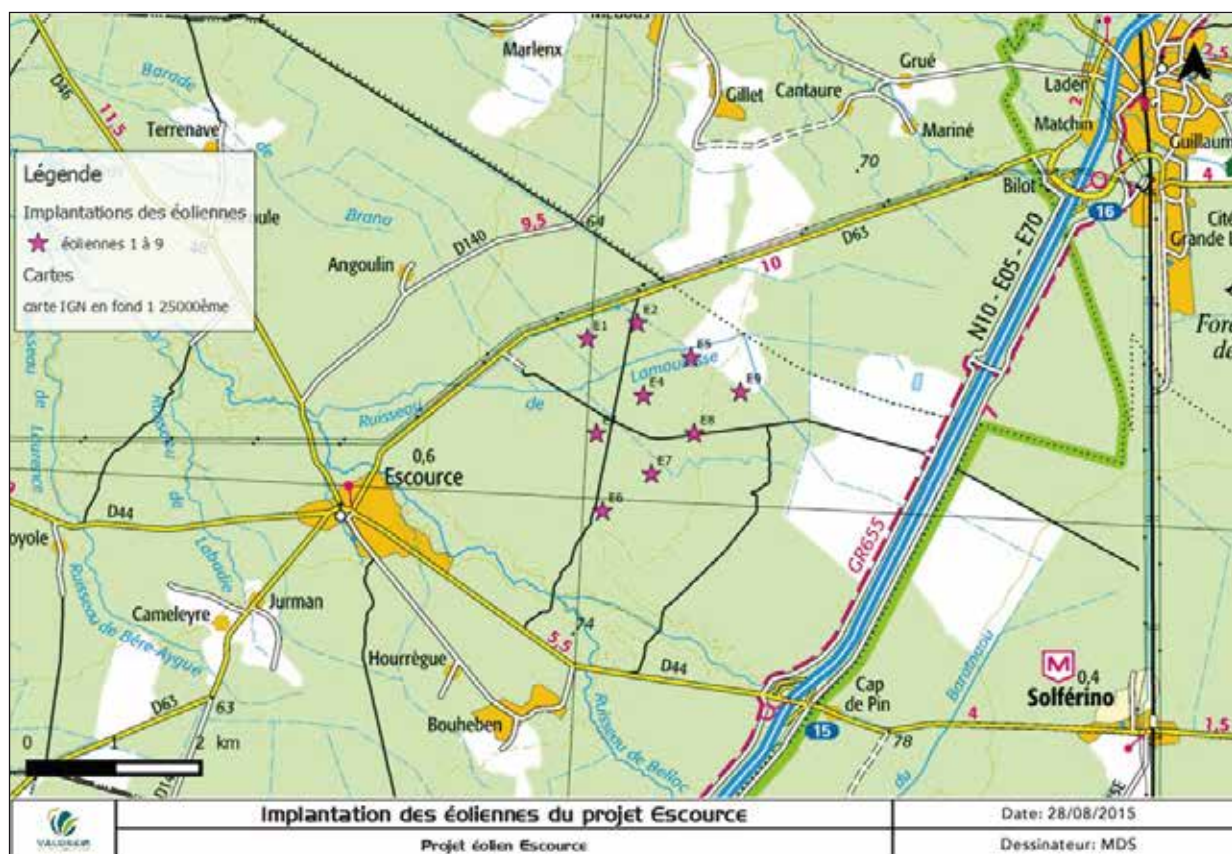
Nous avons notamment tenu compte des éléments suivants :

- Eloignement de 700m à la première habitation alors que la réglementation nous impose une distance de 500m,
- Positionnement des éoliennes au plus près des chemins existants afin de limiter la consommation d'espace forestier,
- Recommandations d'un paysagiste afin de proposer une implantation harmonieuse et structurante pour le territoire.

Les caractéristiques du projet

- 9 éoliennes de 3 MW chacune
- Puissance du parc : 27 MW
- Hauteur en bout de pale : 210 m (Nacelle à 145m)
- Production estimée à 80 000 MWh/an, soit la consommation de 60 000 personnes hors chauffage

Pour ce projet éolien, nous visons un dépôt de permis de construire pour début novembre 2015.



Une permanence d'information en mairie le 23 septembre prochain

VALOREM informe les habitants des avancées significatives du projet au moyen de lettres d'information telles que celle-ci.

Une **permanence aura aussi lieu à la mairie d'Escource le mercredi 23 septembre 2015 de 14h à 19h**. N'hésitez pas à venir nous rencontrer et poser vos questions.

Un site internet présente les informations essentielles sur le projet :
www.parc-eolien-de-escource.fr